

2015

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2020

révisée en 2017

Au nom de la santé
des Québécois
**Façonnons les soins
infirmiers de l'avenir**



Ordre
des infirmières
et infirmiers
du Québec

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

4200, rue Molson
Montréal (Québec)
H1Y 4V4
Téléphone : 514 935-2501 ou 1 800 363-6048
Télécopieur : 514 935-3770

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada, 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017
ISBN 978-2-89229-704-1 (PDF)

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, 2017
Tous droits réservés

2015

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2020

révisée en 2017

Table des matières

4	Avant-propos
6	Notre mission
6	Notre raison d'être
6	Notre positionnement
6	Notre vision
7	Nos valeurs de gouvernance
8	Un plan stratégique en trois axes fondamentaux
10	Axe professionnel
11	Axe sociopolitique
12	Axe administratif

Avant-propos

Dans le but de réaliser sa mission de protection du public, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) a adopté, en décembre 2014, une planification stratégique qui visait à consolider sa position d'acteur incontournable du système de santé québécois.

Depuis ce moment, force a été de constater que l'accélération des changements au Québec dans le domaine de la santé s'accroît rapidement et de manière importante. En ce sens, l'OIIQ a poursuivi sa réflexion, prenant en compte la grande transformation du réseau de la santé survenue depuis l'énonciation du plan stratégique en 2015. Au fil des dernières années, les besoins en santé de la population ont crû et sont devenus de plus en plus complexes, imposant un devoir pour l'OIIQ de voir *autrement* afin de continuer à veiller, avec les infirmières et les infirmiers, comme il l'a toujours fait, à la santé et au bien-être de la population québécoise.

En 2015, les quelque 74 000 infirmières et infirmiers du Québec ont pris l'engagement, par la voix de leurs délégués, de façonner les soins infirmiers de l'avenir, au nom de la santé des Québécois.

Pour y arriver, l'OIIQ a augmenté ses prises de parole publiques dans le but d'influencer la transformation du système de santé québécois, afin de positionner la profession infirmière, de même que l'étendue de son champ de pratique, et ce, comme étant une solution durable au problème d'accès aux soins de santé de la population.

Malgré la turbulence qui affecte le milieu de la santé, l'OIIQ reste déterminé, plus que jamais, à faire en sorte que notre système de santé redevienne ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : l'un des meilleurs au monde.

Réalisant l'ampleur de la tâche, l'OIIQ a décidé de revoir sa planification stratégique et de se donner du temps de réflexion additionnel en échelonnant sa planification stratégique sur une période de cinq ans plutôt que sur trois ans, et ce, afin de créer des liens solides et mobilisateurs avec ses différents publics et partenaires, notamment avec les autres professionnels de la santé.

Dans sa planification stratégique 2015-2020, révisée en 2017, l'OIIQ pose donc de nouveaux jalons pour faire de ce grand projet de société une réalité.

Ainsi, au cours de cette période, l'OIIQ continuera de promouvoir les valeurs qui animent la profession infirmière, lesquelles se retrouvent dans le *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*, RLRQ, chapitre I-8, r.9, et les rôles infirmiers, susceptibles d'améliorer les soins et les services à la population. Par ailleurs, ces rôles demeurent des leviers importants pour répondre aux besoins de santé évolutifs de la population.

L'OIIQ favorisera le développement des rôles infirmiers de ses membres, à la pleine mesure du champ d'exercice. Nous tenons à ce que les infirmières et infirmiers reçoivent la meilleure formation possible afin que les compétences soient en phase avec le développement exponentiel des connaissances scientifiques, des technologies de la santé et des besoins de la société. La formation initiale et la formation continue constituent la pierre d'assise de la contribution des infirmières et des infirmiers à la

santé des Québécois et du maintien de leurs compétences.

En suscitant une forte cohésion au sein de la communauté infirmière, l'OIIQ mettra sur des activités propres à inspirer un sentiment de fierté par rapport à la profession et un sentiment d'appartenance à l'organisation.

De plus, l'OIIQ continuera à collaborer avec des acteurs clés en matière de santé et d'éducation sur les enjeux de l'heure, et, sur ceux qui surviendront au fil du temps, et qui concerneront à la fois l'accessibilité, la qualité et l'efficacité de l'offre de services pour la population du Québec.

L'OIIQ poursuivra aussi la promotion de la profession infirmière sous toutes ses dimensions afin de mieux faire connaître les rôles infirmiers contemporains et d'offrir ainsi une juste image de l'infirmière et de l'infirmier d'aujourd'hui. Par ses actions, l'OIIQ souhaite aider la population et les décideurs à mieux comprendre l'étendue de la portée de la profession infirmière.

Mentionnons finalement que le Conseil d'administration de l'OIIQ entend maintenir sa vigilance, notamment en matière de gouvernance. Celui-ci s'est doté d'outils, puis a adopté et implanté des règles de bonnes pratiques, y compris des principes éthiques dans le but d'être un partenaire responsable et d'assurer la protection du public. Dans cette perspective, l'OIIQ entend aussi devenir un employeur de choix pour son équipe du siège social.

Au cours des prochaines années, l'OIIQ poursuivra ses réflexions en vue de se conformer aux nouvelles exigences du projet de loi 98 modifiant, notamment, la gouvernance du système professionnel.

La réalisation du plan stratégique 2015-2020, révisée en 2017, regroupé sous trois axes — professionnel, sociopolitique et administratif —, sera déployée en plans d'action annuels soutenus par des actions précises, pour lesquelles des résultats seront attendus et mesurés.

Le Conseil d'administration de l'OIIQ a à cœur de mériter la confiance du public et de ses membres; c'est pourquoi il renouvelle son adhésion complète envers les valeurs de gouvernance de l'OIIQ que sont la confiance, la bienveillance, le respect et l'équité.

Ces valeurs représentent l'idéal de l'OIIQ et éclairent le chemin qu'il doit parcourir afin d'atteindre ses objectifs stratégiques et donner un sens à ses actions.

À l'OIIQ, nous sommes convaincus que nous saurons, avec compétence et dynamisme, relever les défis des cinq prochaines années.



Notre mission

L'OIIQ, dûment constitué en vertu des dispositions de la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* (RLRQ, chapitre I-8), est un ordre professionnel dont la fonction principale est d'assurer la protection du public, conformément au *Code des professions* (RLRQ, chapitre C-26), en contrôlant notamment l'exercice de la profession infirmière par ses membres.

Notre raison d'être

Façonner les soins infirmiers de l'avenir.

Notre positionnement

L'OIIQ est une organisation inclusive, dirigée vers l'intérêt général. Il pense et agit en tant que partie intégrante de la société et considère que son rôle consiste à la servir.

Voulant contribuer aux grands projets de société, l'OIIQ s'assure qu'il profite du meilleur des connaissances du monde qui l'entoure. Il recourt donc à différentes disciplines pour analyser les situations avec efficacité. Il place les enjeux sociaux, environnementaux et économiques au cœur de sa stratégie d'affaires.

L'OIIQ reste à l'écoute des infirmières et infirmiers, fait preuve de transparence et crée des lieux et des moments privilégiés de rencontre avec eux.

Notre vision

Organisation innovante qui occupe une position de leader dans le domaine des soins de santé, l'OIIQ souhaite que tous aient accès à des soins de santé de qualité et sécuritaires, au moment où ils en ont besoin. Au nom de la santé des Québécois, l'OIIQ s'emploie à ce que notre système de santé redevienne l'un des meilleurs au monde.

Nos valeurs de gouvernance

CONFIANCE

La confiance est le sentiment que l'autre partie de l'échange (individu, groupe, organisation) agira avec honnêteté et qu'elle dispose de la compétence nécessaire pour accomplir la prestation attendue. Elle amène la valorisation des compétences, la loyauté, l'intégrité et la transparence. Un ordre professionnel doit inspirer la confiance du public qu'il protège.

BIENVEILLANCE (CARING)

La bienveillance est la couleur de l'OIIQ. Elle se manifeste par l'écoute et suppose attention, intérêt, compréhension et sens de non-jugement. Elle passe par des paroles, mais aussi par l'attitude et le regard. Elle englobe l'humanisme, la compassion et l'empathie.

RESPECT

Le respect invite à accueillir, à traiter avec déférence et à porter un second regard de façon à ne pas heurter inutilement.

ÉQUITÉ

L'équité est la juste appréciation de ce qui revient à chacun. Elle se manifeste par l'indépendance et l'objectivité des interventions et l'impartialité des décisions.

Un plan stratégique en trois axes fondamentaux

Le plan stratégique quinquennal a été développé en trois axes fondamentaux, soit l'axe professionnel, l'axe sociopolitique et l'axe administratif. De ces axes découlent les objectifs, les orientations stratégiques et les axes d'intervention qui ont été retenus pour la période 2015-2020, révisée en 2017. Chaque objectif recèle à la fois des défis à relever et des occasions à saisir afin d'affirmer le leadership de l'OIIQ et d'en faire un partenaire incontournable aux yeux des membres de la profession, des acteurs clés du milieu de la santé, des partenaires d'affaires et de l'ensemble de la population québécoise.

Au cœur de ces trois axes se trouve notre mission de protection du public. Chaque action entreprise devra se rattacher à l'un de ces axes qui, en interrelation continue, soutiennent notre rôle de protecteur des soins de santé pour la population québécoise.

Axe professionnel

UNE PROFESSION À SON PLEIN POTENTIEL

Compte tenu du vieillissement de la population et de la multiplication des maladies chroniques, le système de santé doit prendre un virage majeur au cours des prochaines années. L'OIIQ est appelé à accentuer le soutien proactif qu'il offre aux infirmières et infirmiers pour le maintien et le développement de leurs compétences, afin d'assurer des soins sécuritaires et de qualité à la population, tout en favorisant l'émergence de pratiques cliniques novatrices dans des milieux de pratique en pleine évolution. Dans cet ordre d'idées, l'OIIQ devra veiller à atteindre les objectifs suivants, à savoir : assurer l'adéquation entre les compétences et le droit d'exercice, déployer une offre globale de formation continue diversifiée en lien avec l'évolution des besoins de santé et de la pratique infirmière, poursuivre le développement et la promotion de la pratique infirmière avancée, de même qu'élaborer des normes de pratique qui permettront aux infirmières et infirmiers d'exercer la profession à la pleine mesure de leur champ d'exercice et de devenir des acteurs clés dans un système de santé en mutation.

Axe sociopolitique

UNE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

Convaincu que, pour protéger le public, il faut aussi agir en amont — c'est-à-dire prévoir les besoins de santé de la population —, l'OIIQ entend exercer un leadership au chapitre de l'évolution des soins de santé, surveiller étroitement l'évolution de l'effectif infirmier, participer activement à la transformation du système de santé et promouvoir les stratégies jugées les plus efficaces.

À titre de référence incontournable en matière de soins de santé, l'OIIQ orientera ses efforts de développement et de promotion de la profession en mettant de l'avant les rôles contemporains de l'infirmière et de l'infirmier. De plus, en assumant pleinement son rôle sociétal, l'OIIQ fera entendre sa voix sur les enjeux de l'heure au Québec, s'assurera de réaliser une synergie optimale avec le gouvernement du Québec sur les dossiers infirmiers stratégiques, favorisera l'intégration professionnelle des diplômés hors Québec et soutiendra le renforcement de la gouverne en soins infirmiers pour favoriser la qualité et la sécurité des soins.

Axe administratif

UN MODÈLE D'EXCELLENCE EN GOUVERNANCE ET EN GESTION

Fort de sa volonté constante d'intégrer des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités et dans ses interactions avec ses membres, son personnel et ses partenaires, l'OIIQ se donnera un plan fondé sur une gouvernance stratégique, créatrice de valeur. De plus, il optimisera ses méthodes de saine gestion et veillera à augmenter la satisfaction de ses diverses clientèles en proposant une gamme de services qui répondent davantage à leurs besoins. En se dotant d'instruments encore plus efficaces et efficients, l'OIIQ poursuivra la réalisation de sa mission, tout en s'adaptant aux enjeux de la société dans laquelle il évolue.

1

Axe professionnel

UNE PROFESSION À SON PLEIN POTENTIEL

1.1. Assurer l'adéquation entre les compétences et le droit d'exercice	1.1.1. Poursuivre le développement de l'examen professionnel et des examens de spécialités 1.1.2. Rehausser la norme d'admission à la profession pour les futurs membres 1.1.3. Procéder à une refonte des méthodes d'inspection professionnelle 1.1.4. Revoir la norme professionnelle de formation continue
1.2. Assurer le développement des compétences et du rôle à la pleine mesure du champ d'exercice	1.2.1. Consolider l'intégration du plan thérapeutique infirmier 1.2.2. Élaborer des normes de pratique couvrant les activités infirmières dans des domaines prioritaires 1.2.3. Déployer une offre globale de formation continue diversifiée en lien avec l'évolution des besoins de santé et l'évolution de la pratique infirmière 1.2.4. Multiplier les actions afin de permettre une pleine appropriation du champ d'exercice
1.3. Soutenir les pratiques émergentes	1.3.1. Poursuivre le développement, l'implantation et la promotion des rôles et de la pratique infirmière avancée y compris la promotion du dossier des infirmières praticiennes spécialisées 1.3.2. Poursuivre les actions pour permettre aux infirmières et infirmiers de prescrire dans certaines situations cliniques 1.3.3. Développer les outils permettant l'encadrement légal et professionnel des pratiques émergentes

2

Axe sociopolitique

UNE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

2.1. Assumer pleinement son rôle sociétal	<p>2.1.1. Développer des collaborations concernant les enjeux de l'heure en matière de santé pour la population du Québec</p> <p>2.1.2. Réaliser une synergie optimale avec le gouvernement du Québec sur les dossiers infirmiers stratégiques</p> <p>2.1.3. Contribuer à la pérennité de la Fondation de l'OIIQ afin qu'elle devienne un levier pour l'avancement des soins infirmiers et l'amélioration des soins à la population québécoise</p> <p>2.1.4. Favoriser l'intégration professionnelle des diplômés hors Québec</p> <p>2.1.5. Se prononcer sur des enjeux qui préoccupent le public dans les domaines qui touchent la santé et exercer ainsi un rôle d'influence au sein de la société</p> <p>2.1.6. Travailler de concert avec le SIDIEF pour renforcer la position de l'OIIQ dans certains dossiers stratégiques d'envergure internationale</p>
2.2. Exercer un leadership sur l'évolution des soins de santé	<p>2.2.1. Assurer une vigie sur la qualité et la sécurité des soins et prendre des mesures au besoin</p> <p>2.2.2. Soutenir le renforcement de la gouverne en soins infirmiers pour favoriser la qualité et la sécurité des soins</p>
2.3. Promouvoir la profession dans toutes ses dimensions	2.3.1. Déployer un plan de communication en vue de promouvoir toutes les dimensions de l'exercice infirmier auprès de nos parties prenantes
2.4. Inspirer un sentiment de fierté envers la profession et un sentiment d'appartenance à l'OIIQ	<p>2.4.1. Définir et mettre en œuvre une stratégie de réseautage en collaboration avec les ordres régionaux</p> <p>2.4.2. Développer des mécanismes en vue de favoriser les communications bilatérales avec les membres</p> <p>2.4.3. Arrimer l'offre de services aux besoins des membres dans le respect de la mission</p> <p>2.4.4. Accroître le sentiment de fierté envers la profession</p>

3

Axe administratif

UN MODÈLE D'EXCELLENCE EN GOUVERNANCE ET EN GESTION

3.1. Élaborer des règles de bonnes pratiques en gouvernance, y compris des règles éthiques	3.1.1. Instaurer les meilleures pratiques en gouvernance 3.1.2. Donner suite aux travaux sur la gouverne des ordres professionnels en collaboration avec l'Office des professions du Québec
3.2. Optimiser les méthodes de saine gestion	3.2.1. Poursuivre l'optimisation du fonctionnement des directions et divers comités, en termes d'efficacité et d'efficience 3.2.2. Se doter de systèmes informatiques de gestion des clientèles en optimisant l'intelligence d'affaires 3.2.3. Développer un plan de développement durable
3.3. Être un employeur de choix	3.3.1. S'assurer d'accentuer les stratégies afin d'attirer, de mobiliser et de retenir les meilleurs talents
3.4. Assurer la gestion intégrée des risques	3.4.1. Assurer l'intégrité, la sécurité et la pérennité des données détenues par l'OIIQ 3.4.2. Déployer le plan de gestion intégrée des risques (GIR)

